

Au Fort Dauphin, le 17 juillet 1768. Glemet à Dumas.

La flûte *la Garonne* termine son chargement, Glemet s'apprête à passer à Foulpointe

Un document du dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne à Montauban, cote 20J-128

17 juillet 1768

Monsieur,

La flûte *la Garonne* a commencé à prendre son chargement aujourd'hui, vraisemblablement elle partira demain. J'ai eu l'honneur de vous écrire une longue lettre le 12 du courant qui contient généralement le détail de la conduite que j'ai tenue, des obstacles que j'ai trouvés, des moyens que j'ai employés, des démarches que j'ai fait faire pour nous affranchir des caprices du soi-disant roi Maimbou auquel on a été asservi depuis 35 ou 40 ans. J'ai lieu d'une félicité, Monsieur, d'avoir amené les choses au point que je me l'étais proposé l'année dernière, puisque les affaires du Roi se font et se feront à l'avenir, sans que ceux qui en seront chargés essuient les désagréments de la lenteur des opérations, pourvu qu'ils y mettent le même intérêt que j'y mets.

Je n'ai violé aucun droit en abandonnant Maimbou, j'ai fait plus qu'il ne lui était dû. Tous les autres chefs m'ont su bon gré de ma complaisance envers lui, cependant ils sont tous très satisfaits de ce qu'à l'avenir il n'aura pas plus de préférence qu'eux.

J'ai reçu par *la Garonne* la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 mai dernier¹, Monsieur, inclus les instructions que vous m'adressez sur la prise de possession de Foulpointe, auxquelles je me conformerai de point en points, puisqu'elles sont contradictoires avec celles que M. Poivre m'a données sur l'objet le plus important. Il semble, par cette dernière, que je ne dois m'attacher qu'à la traite des esclaves, moyen sûr pour faire un voyage en pure perte, puisqu'il faut croire que ce ne sera pas à la première apparition que je réussirai à supprimer l'objet des piastres.

Je ne suis point surpris, Monsieur, que M. Poivre ne vous ait point communiqué ses instructions² : il ne me les remit que 2 heures avant mon départ. Mon intention était d'avoir l'honneur de vous les communiquer, mais il me le défendit expressément. Je n'eus même pas le temps de les lire avant de les signer, car je ne l'aurais peut-être pas fait puisqu'elles m'assujettissent aux choses les plus ridicules et en même temps les plus injustes ainsi que vous vous en apercevrez. J'ai l'honneur de vous en remettre copie ci-jointe, ainsi que celles qu'il a adressées à M. de Valgny que j'ai laissées au Sr Avril avec un ajout de mon chef.

Vous vous apercevrez aisément, Monsieur, qu'il coulait du lait avec une infusion d'opium dans les veines de M. Poivre lorsqu'il a dicté ces dernières, et qu'au contraire, il y circulait du sublimé corrosif lorsqu'il a dicté celles qui me regardent. La cause vous en est connue, cela me suffit.

A mon arrivée ici, Monsieur, j'ai déferé le commandement du détachement à M. de Valgny, suivant vos instructions. Je lui ai remis un de vos ordres sur la défense de la traite des vaisseaux particuliers. Il vous écrit fort amplement, ou je suis bien trompé, c'est un des plus dignes hommes que je connaisse, la société perd de ce qu'il ne soit préoccupé que des moyens de se venger des torts notables que la Compagnie lui fait. Je crois qu'il vous demande sa retraite, ou pour venir à Foulpointe, ou pour aller aux Indes. Quoiqu'il en soit, Monsieur, je crois qu'il convient de le tirer d'ici : il s'y ennuie beaucoup, et il n'aime nullement les peuples de la contrée. J'y laisse le Sr Helenne sergent, un caporal, un frater³, un tambour et 12 fusiliers, nombre suffisant pour veiller à tout. J'emmène le reste

¹ Base docu=>28 mai 1768 - Dumas à Glemet.

² Base docu=>22 mai 1768 - Poivre : Instructions à Glemet.

³ frater-chirurgien ou frater-chirurgien-barbier : personnel militaire.

du détachement à Foulpointe, faisant le nombre de 24 hommes, y compris le Sr Bourbon, sergent. Je prends celui-ci de préférence parce que l'autre étant plus tranquille et moins prévenu en sa faveur, il cadrera mieux au caractère de M. de Valgny.

Vous aurez vu, Monsieur, par ma lettre du 12 courant, le parti que j'ai tiré du Sr Fillet [Fillet], interprète que vous m'avez envoyé par *la Garonne*. Votre précaution est d'autant plus prudente qu'il me devient de plus en plus utile pour Foulpointe, puisque le 4 de ce mois il m'est mort le nommé Verdon sur lequel je comptais. Sur les renseignements que j'ai pris de M. de Valgny, je n'aurai pas assez de deux interprètes pour Foulpointe, il m'en faudra au moins 4. Un pour Tamatave, un pour Fenerif pour la traite du riz, et deux pour le premier poste. Je demande à M. Poivre de m'envoyer par *la Garonne* le nommé Le Borne avec lequel je me passerai. M. de Valgny m'a assuré que c'est ce qu'il y a de mieux après le Sr Fillet. Mais les raisons qui ont obstiné M. Poivre à me refuser ce dernier me font croire qu'il ne me l'accordera pas. J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur, d'interposer votre autorité puisque le bien des intérêts du Roi en doit résulter.

Le cas que M. de Valgny fait du Sr Fillet justifie bien, Monsieur, la conduite que vous avez tenue à son sujet, et l'opinion publique⁴ : aussi espéré-je d'en tirer un parti prodigieusement avantageux.

Quand M. de Valgny sera à Maurice, Monsieur, ayez la bonté de le questionner sur le compte des Laval, L'Héritier, Bequet et plusieurs autres ; vous déciderez que ce sont des vermines beaucoup plus dangereuses à Madagascar que ne le sont les sauterelles à Maurice, seraient-elles dix millions de fois plus nombreuses. En conséquence de vos ordres, Monsieur, j'ai fait embarquer sur *la Garonne* six bœufs de choix, contremarqués à l'épaule gauche d'un R avec une marque à feu. Tous ceux de la cargaison sont également marqués aux flancs ou aux fesses, j'ai fait ajouter cette seconde marque aux six vôtres pour les distinguer. Ils coûtent chacun un fusil de traite, et il n'en est point mention sur la facture de chargement. Quant aux 4 négrittes et 2 négrillons, ce ne sera qu'à Foulpointe que je pourrai remplir votre ordre.

Le Sr Fillet m'a fait naître l'idée de demander une canne à poignée d'or, c'est une marque de distinction en grande vénération parmi les Noirs de Foulpointe, elle produit des effets prodigieux par le respect qu'elle imprime : mais mes facultés ne me permettent pas de faire cette dépense, je ne peux la demander pour mon compte, vous pourriez, Monsieur, m'en faire parvenir une passablement belle au nom du Roi, par le premier voyage de *la Garonne*. Cette voix [voie], et la circonstance, ajoutera encore au prix que ces gens-là y mettent. Je crois ne devoir faire cette demande qu'à vous, Monsieur, parce que vous saisissez à coup sûr tout ce qui peut tourner à l'avantage de la nation et aux intérêts particuliers du Roi ; au lieu que si je faisais cette demande à M. Poivre, il la tournerait en ridicule par des sentiments tout opposés aux vôtres, je l'ai déjà éprouvé plus d'une fois.

Je n'ai point fait usage des habits pour des présents aux chefs : il aurait fallu en donner à tous pour ne point faire de jaloux. Il est de la saine politique de ne marquer aucune préférence clairvoyante. Si j'en ai distingué quelques-uns tels que Andria Manauzac, Ramausoul et Reoufesne, ce n'a été que dans mes palabres particuliers. Si à l'avenir nous sommes obligés de donner une préférence marquée à quelques-uns, Monsieur, des couvertures de drap rouge telles que celles des sauvages du Canada les flattera beaucoup plus que des habits de brocart parce qu'ils ne voudront jamais s'accoutumer à un aussi gênant usage. Il ne faut pas non plus penser à distribuer des médailles frappées à l'effigie du Roi dans cette contrée, parce qu'ils n'en connaîtront jamais le prix. Peut-être que des habitants de Foulpointe sauraient mieux les apprécier. J'ai lieu de craindre, Monsieur, que l'état des demandes que j'ai faites pour Foulpointe ne soit point accompli, sous le spécieux prétexte que le magasin du Roi ne sera pas muni de tous les articles ; mais celui de la Compagnie ne doit pas en manquer. En tout cas l'on trouvera à coup sûr dans les magasins particuliers de quoi compléter l'état que j'ai remis à M. Poivre. Sans cela, Monsieur, il ne faudra point être étonné si mes opérations n'ont pas le succès qu'on pourrait en attendre.

J'ai chargé sur *la Garonne*, sans connaissance, une barrique de terre grasse blanche dont le détachement a fait usage pour entretenir leur buffleterie ; l'effet que je me suis aperçu qu'elle produit pourra vous flatter, Monsieur, alors vous pourrez ordonner au Sr Avril de vous en envoyer par chaque

⁴ Phrase sans signification, on suppose des mots, une ligne sans doute, oubliés avant « et l'opinion publique ».

bâtiment la quantité que vous jugerez convenable. Le Sr Bourbon écrit, sans doute, à M. Thomé, un de ses camarades, la manière de l'employer.

J'ai aussi remis, Monsieur, au canonnier de *la Garonne* le meilleur morceau que j'ai pu tirer de la peau d'un moyen sanglier que les Noirs m'ont apportée. Si M. Fournier juge qu'il sera propre à faire des écouvillons, l'on pourra engager les Noirs à en tuer beaucoup, et à apporter la peau seulement, ce qui fera qu'ils en fourniront beaucoup plus et que l'objet coûtera beaucoup moins. Je crois, Monsieur, qu'il conviendrait que M. Fournier envoyât les propositions, à peu près, en plus que moins, de ce qu'il faut pour garnir les écouvillons des pièces mises le plus communément en usage, parce qu'alors l'on ne prendrait que le dos des peaux, et l'on se réglerait là-dessus pour les prix.

Je crois n'avoir rien omis d'intéressant, Monsieur, au compte que j'ai l'honneur de vous rendre par ma lettre du 12 et par celle-ci que je commençai le 14. *La Garonne* ne put achever son chargement ce jour-là : elle ne prit que 336 bêtes à cornes, parce que la brise du large est devenue trop forte et a continué jusqu'à ce matin 17. Il est apparent que le chargement s'achèvera aujourd'hui pour compléter le nombre de 400 bœufs, vaches, et vedelles.

Ce retardement, Monsieur, m'a facilité les moyens de vous envoyer les deux petits négrillons que vous me demandez, que j'ai traité avant-hier et hier. J'ai chargé M. Vauquelin de vous les remettre sans qu'il en soit mention sur la facture de chargement. La note que j'ai l'honneur de vous remettre vous instruira de leurs noms et de ce qu'ils ont coûté.

Depuis le 12, Monsieur, il est encore venu ici 4 chefs que je n'avais point encore vus. Ratciafera, Raimainnou, Ramanfalouce et Raticimii ai. Je les ai reçus comme j'avais reçu les autres, ils m'ont paru aussi contents. Aucun d'eux n'a resté, ils s'en sont retournés à leurs villages pour achever leurs plantations de riz, et ils m'ont tous promis de revenir sous peu de temps.

Le temps qui permettra à *la Garonne* de partir de cette baie, je dois dire mauvaise baie, permettra aussi à *l'Etoile* [*l'Etoile du matin*] d'en sortir ce qui ne peut différer mon départ de plus de deux jours.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Glemet

Au Fort Dauphin le 17 juillet 1768

* * *